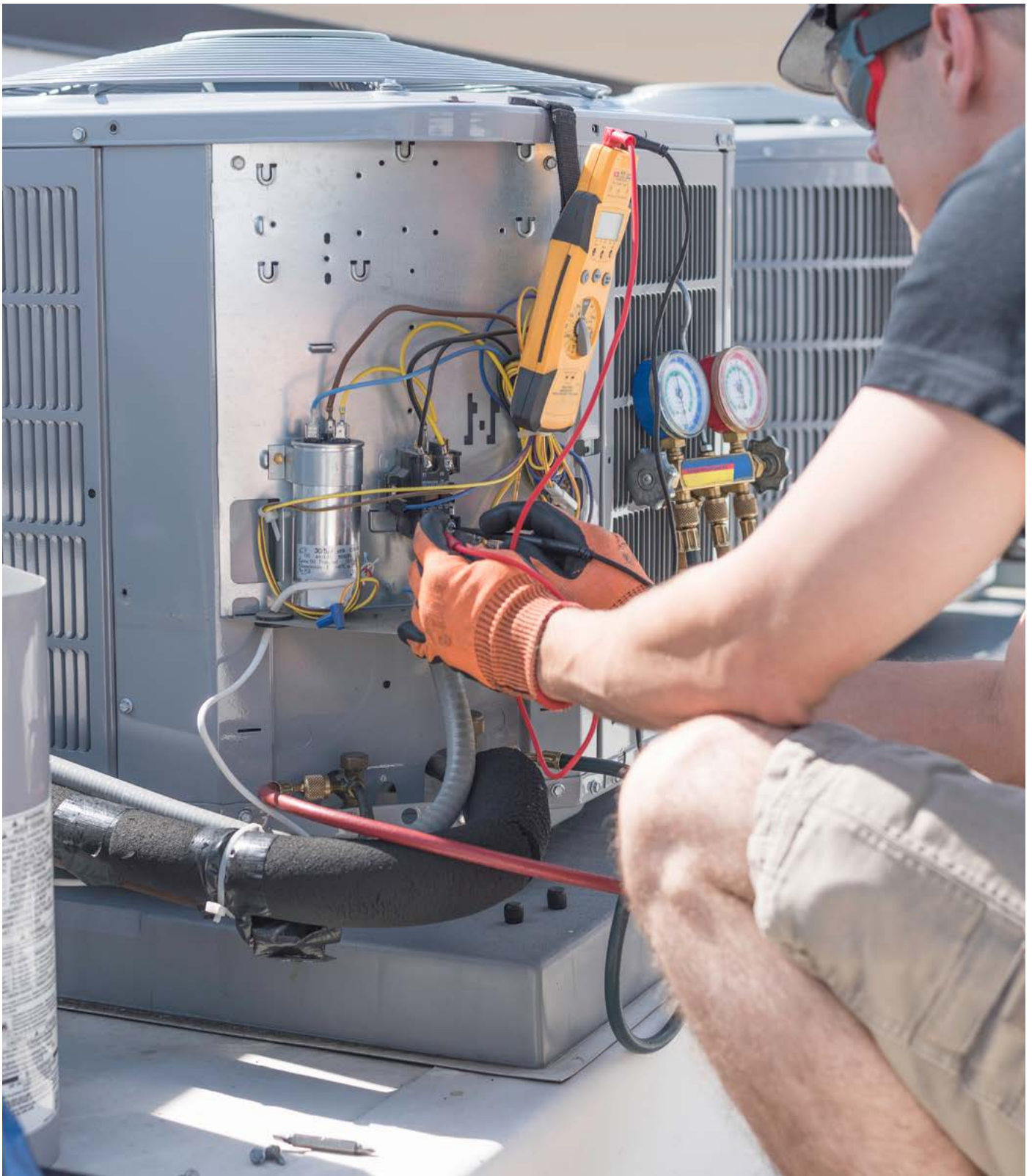




TITRE PRO Installateur en pompe à chaleur et climatisation

Niveau 3 - RNCP41871 - Code diplôme : 56T22705

Mise à jour le 25.03.2026



L'installateur en pompe à chaleur et climatisation assure l'installation et la mise en service d'équipements de climatisation monopostes de types split-system (éléments séparés), multipostes de type DRV (débit de réfrigérant variable), ainsi que de pompes à chaleur air/eau. Il réalise la pose des équipements, procède à leur raccordement, à leur mise en service et informe son client de leurs conditions d'utilisation.

Activités Visées

Les activités menées par l'installateur en pompe à chaleur et climatisation contribuent au confort des occupants et au bon fonctionnement des process (cabinets médicaux, centres informatiques, centres de communication).

L'installateur en pompe à chaleur et climatisation réalise ses tâches généralement seul, autonome dans ses actions et sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, dont il suit les instructions et consignes. Il répond aux attentes du client dans le cadre de l'installation et de la mise en service des équipements.

Il est en contact avec son supérieur hiérarchique, le client et, le cas échéant, les usagers des locaux à traiter auprès desquels il adopte une posture professionnelle valorisant l'entreprise qui l'emploie.

L'installateur en pompe à chaleur et climatisation travaille essentiellement au sein d'une très petite entreprise (TPE), d'une petite et moyenne entreprise (PME) ou d'un bureau local d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI). Il reçoit de son hiérarchique les éléments tels que la localisation géographique du client, la liste des équipements à installer, les éléments et matériels nécessaires à l'installation, qu'il transporte et décharge sur les lieux du chantier.

L'installateur en pompe à chaleur et climatisation tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité et de prévention de la santé correspondant aux risques liés à ses activités et en application du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO) et, s'il existe, du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou sinon du plan de prévention.

l'atmosphère, opérations sur des équipements électriques, risques liés au travail en hauteur et lors de travaux de brasage oxyacétylénique.

électrique : il détient un titre d'habilitation électrique B2V-B2V.

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Statique des fluides
- › Dynamique des fluides
- › Mécanique
- › Electricité
- › Chimie
- › Thermique
- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secoursite du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : INSTALLER ET METTRE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE CLIMATISATION OU POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- › Installer un équipement de climatisation ou pompe à chaleur air/air, monoposte ou multiposte de type split-system
- › Installer un équipement multiposte de climatisation ou pompe à chaleur air/air de type DRV
- › Mettre en service un équipement de climatisation ou pompe à chaleur air/air

BLOC 2 : INSTALLER ET METTRE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- › Installer un équipement de pompe à chaleur air/eau
- › Mettre en service un équipement de pompe à chaleur air/eau

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisation pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur.

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 1 an (420 heures de formation au CFA).



Métiers visés :

- › Climaticien
- › Dépanneur en installations de froid et climatisation



Poursuites de formation

- › BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 24 - PÉRIGUEUX

Vanessa FLAHAUT
05 53 45 40 00
vanessa.flahaut@construction-na.fr

> BTP CFA 40 - MORCENX LA NOUVELLE

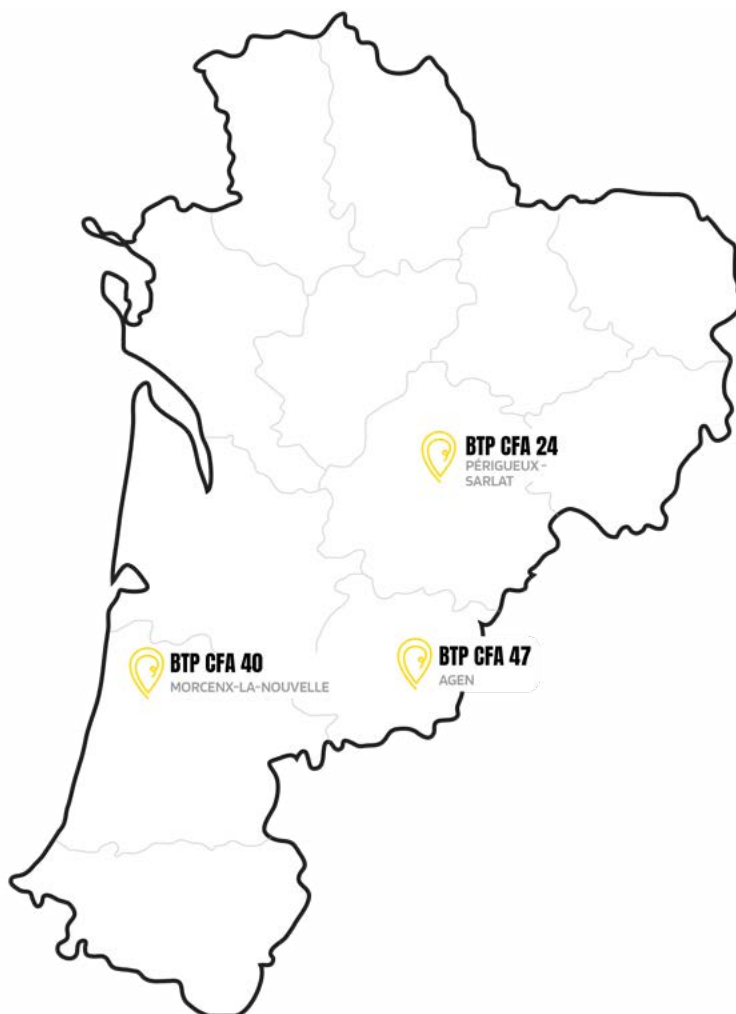
Nelly CHAT
06 06 72 39 55 32
nelly.chat@construction-na.fr

> BTP CFA 47 - AGEN

Julia SAVES
06 43 02 23 41
julia.saves@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !



ENSEMBLE, CONSTRUISONS TON AVENIR



btpcfa-na.fr